Info Stat

Les statistiques de la MSA

santé famille retraite services

Bobigny, le 9 novembre 2026

Les remboursements de soins du régime agricole à fin septembre 2026

Au régime agricole, les dépenses de soins de ville sur les neuf premiers mois de l'année 2026 restent stables au regard de la même période de 2025 (+ 0,1 %). En septembre, les dépenses augmentent de + 0,3 % par rapport au mois précédent.

Le régime agricole et ses assurés

Le **régime agricole** protège les salariés agricoles, les non-salariés agricoles et leurs ayants-droits dans les domaines de la santé, la famille, la retraite et les accidents du travail et maladies professionnelles. Au titre des **branches maladie** (y compris **maternité)** et **accidents du travail et maladies professionnelles**, il a remboursé **5,35 milliards d'euros** en 2025 pour les seuls soins de ville, soit **4,5 %** des remboursements de l'ensemble des régimes d'assurance maladie obligatoire.

Les **non-salariés agricoles** représentent **35 %** de la population agricole protégée pour le risque maladie[1]. En moyenne plus âgés et ainsi plus fréquemment atteints d'une affection de longue durée (ALD), ils sont globalement plus consommateurs de soins que les salariés agricoles. De fait, pour les soins de ville, leurs remboursements représentent 46 % de ceux du régime agricole.

La baisse tendancielle de la **population non-salariée** protégée en maladie se poursuit en 2025 avec un **recul de 3,0 %** soit une diminution similaire à celle de 2024 et comparable à l'évolution moyenne des dernières années (- 3,2 % en moyenne par an sur la période 2016-2024).

La population des **salariés agricoles** baisse très légèrement en 2025 (- 0,3 %) après une hausse quasi constante de 2016 à 2024 (+ 1,1 % en moyenne annuelle). Ces effets démographiques des deux régimes expliquent en partie les différences de rythme d'évolution des dépenses.

Au global, la population protégée (salariée et non-salariée) diminue de 1,3 % en 2025.

1- Il s'agit ici strictement de la population qui a droit à la prise en charge de ses frais de santé, au titre de la protection universelle maladie (PUMa), du fait de son activité ou de sa résidence en France de manière stable et régulière. (voir encadré méthodologique en dernière page)

Contact : MSA Caisse Centrale - Direction de la communication - Service Presse		**@msa_actu**
Géraldine Vieuille	01 41 63 72 41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Elora Bayon	01.41.63.72.36	bayon.elora@ccmsa.msa.fr
Document produit par la Direction des Statistiques et de la Sciences des données (DSSD)		
19 rue de Paris CS50070 - 93013 Bobigny Cedex		
Retrouvez-nous sur : https://statistiques.msa.fr/ https://geomsa.msa.fr/ https://dataviz.msa.fr/		

Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les neuf premiers mois de 2026 diminue de 1,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (- 2,9 % pour le régime des non-salariés agricoles et - 0,5 % pour celui des salariés agricoles).

Les non-salariés agricoles tirent vers le bas les dépenses du régime

A fin septembre 2026, la très faible évolution des remboursements des soins de ville au régime agricole (+ 0,1 %) résulte de la hausse de + 2,0 % des remboursements du régime des salariés agricoles et de la baisse de - 2,3 % de ceux du régime des non-salariés agricoles.

La croissance des remboursements d'honoraires atténuée par les soins réalisés par les généralistes

Sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, les remboursements d'honoraires de **médecine générale** reculent de **- 4,2 %**. Les variations mensuelles de cette série restent peu marquées depuis le début de l'année. Cette baisse cumulée s'explique par un repli intervenu au cours de l'année précédente. Après quelques mois sur un plateau Les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** progressent à nouveau. La hausse fin septembre par rapport à la même période de l'année précédente est de **+ 1,4 %** . Les remboursements d'honoraires des **chirurgiens-dentistes** bondissent en août, avec une hausse de + 7,4 % par rapport à juillet, compensant partiellement la baisse observée le mois précédent. **A fin septembre 2026**, l'évolution est donc limitée, à **+ 0,6 %** .

La baisse des soins infirmiers vient compensée la hausse des soins de kinésithérapies

Comparativement au 9 premiers mois de 2025, les dépenses remboursées au titre des **auxiliaires médicaux** diminuent de **- 0,8 %** fin septembre 2026. Cette évolution résulte principalement du recul des remboursements de soins **infirmiers** (**- 2,4 %**), partiellement compensé par la progression des remboursements de **kinésithérapie** (**+ 2,5 %**). Cette dernière dynamique est notamment soutenue par les revalorisations tarifaires intervenues en début d'année.

Les remboursements liés aux laboratoire restent dynamiques à fin septembre

Les prestations remboursées aux **laboratoires** progressent de **+ 2,3 % à fin septembre**. La tendance reste haussière depuis le point bas atteint en janvier, lié au retard de la campagne tarifaire.

Le transport de patients accuse une forte diminution des remboursements

Les remboursements au titre du **transport de patients** enregistrent une baisse marquée de **- 4,5 % sur les neuf premiers mois**, en lien avec la réforme du conventionnement des taxis.

Des indemnités journalières maladie et AT en baisse à fin septembre

En septembre, les versements d'**indemnités journalières maladie** reculent de - 6,2 % par rapport au mois précédent, après deux mois consécutifs de hausse. **À fin septembre**, leur évolution reste négative, à **- 2,3 %**. Les versements d'**indemnités journalières ATMP** diminuent également à cette échéance, avec un recul plus prononcé de **- 4,2 %**.

Les dépenses de médicaments restent dynamiques à la fin du troisième trimestre 2026

Les remboursements de **médicaments** affichent une hausse de **+ 2,4 % à fin septembre**. À l'exception d'un léger repli en avril, compensé dès le mois de mai, les montants remboursés sont restés globalement stables depuis le début de l'année.

Les remboursements de dispositifs médicaux baissent en septembre par rapport au mois précédent

Enfin, les dépenses liées aux **dispositifs médicaux (LPP)** progressent de **+ 2,0 % sur les neufs premiers mois**. Les remboursement du mois septembre sont toutefois inférieurs à ceux enregistrés les deux mois précédents.

Tableau 1 : Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin septembre 2026	Évolution par rapport au mois précédent RA	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution en ACM (année complète mobile)			
		Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin sept 2025	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin sept 2025
TOTAL SOINS DE VILLE	**+0,3%**	**+0,1%**	**-2,3%**	**+2,0%**	**+3,9%**	**+0,7%**	**-1,5%**	**+2,6%**	**+3,2%**
Soins de ville hors produits de santé	**+0,5%**	**-1,3%**	**-3,7%**	**+0,4%**	**+2,9%**	**-0,9%**	**-3,1%**	**+0,8%**	**+2,3%**
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,9%	-0,2%	-3,1%	+1,9%	+6,6%	+0,9%	-1,9%	+2,8%	+4,8%
- Médecins généralistes	+0,7%	-4,2%	-6,8%	-2,3%	+4,6%	-2,4%	-5,1%	-0,3%	+1,9%
- Médecins spécialistes	+4,4%	+1,4%	-1,8%	+3,8%	+7,4%	+2,1%	-0,6%	+4,1%	+5,9%
- Dentistes	+7,4%	+0,6%	-1,7%	+2,1%	+7,2%	+1,6%	-1,0%	+3,3%	+5,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,7%	-0,8%	-3,6%	+3,4%	+1,2%	-0,6%	-3,4%	+3,6%	+0,7%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,9%	+2,5%	-0,6%	+5,8%	+2,5%	+2,4%	-0,6%	+5,6%	+2,5%
- Infirmiers	-0,2%	-2,4%	-4,8%	+1,8%	+0,0%	-2,0%	-4,5%	+2,3%	-0,7%
Laboratoires	-0,2%	+2,3%	-0,2%	+4,3%	-7,7%	+2,1%	-0,8%	+4,2%	-9,3%
Frais de transports	-1,7%	-4,5%	-7,8%	-1,2%	+1,9%	-4,3%	-7,4%	-1,2%	+2,1%
Indemnités journalières (IJ) :	-3,5%	-3,0%	-2,1%	-3,1%	+2,1%	-3,0%	-2,0%	-3,2%	+2,8%
- IJ maladie	-6,2%	-2,3%	+0,2%	-2,7%	+2,4%	-2,4%	+0,0%	-2,9%	+3,1%
- IJ ATMP	+1,8%	-4,2%	-6,3%	-3,8%	+1,6%	-4,1%	-5,8%	-3,8%	+2,4%
Produits de santé (médicaments + LPP)	**-0,1%**	**+2,3%**	**-0,4%**	**+5,0%**	**+5,5%**	**+3,3%**	**+0,7%**	**+5,9%**	**+4,6%**
Médicaments :	+0,3%	+2,4%	+0,1%	+4,7%	+6,2%	+3,4%	+1,2%	+5,7%	+5,1%
- Médicaments délivrés en ville	+0,1%	+2,5%	+0,3%	+4,8%	+6,5%	+3,5%	+1,3%	+5,7%	+5,4%
- Médicaments rétrocédés	+3,6%	+1,2%	-3,6%	+4,1%	+1,7%	+2,1%	-1,9%	+4,4%	-0,3%
LPP	-1,3%	+2,0%	-1,8%	+6,1%	+3,4%	+2,9%	-0,7%	+6,8%	+3,1%

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

MÉTHODOLOGIE

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles, hors indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam).

Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme le forfait patientèle médecin traitant (FPMT), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les vacations des professionnels de santé en centre de vaccination, *etc.*

Personne protégée en maladie

Bénéficiaire de la prise en charge de ses frais de santé, au titre de la protection universelle maladie (PUMa), du fait de son activité ou de sa résidence en France de manière stable et régulière.

Elle est recensée dans le répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie (RNIAM) qui identifie l'organisme d'assurance maladie auquel elle est rattachée. Pour un régime d'assurance maladie obligatoire, cette population peut différer légèrement de celle bénéficiant également de prestations en espèces ou d'une prise en charge au titre du risque des accidents du travail et des maladies professionnelles (la prise en charge des frais relevant alors du régime d'appartenance au moment de l'accident du travail).

Corrections CVS-CJO

Les données sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) ; ces corrections sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles cités :

ACM : Année complète mobile.
ALD : Affection de longue durée.
ATMP : Accidents du travail – maladies professionnelles.
CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.
FPMT : Forfait patientèle médecin traitant
IJ : indemnités journalières.
LPP : Liste des produits et des prestations.
Ondam : Objectif national des dépenses de l'assurance maladie.
PCAP : Période comparable à l'année précédente.
PUMa : Protection universelle maladie.
RA : Régime agricole.
RNIAM : Répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie.
Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

Pour en savoir plus :

Voir la note de conjoncture intégrale de septembre 2026